



LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UE

- PREMIÈRE SESSION: LA FUTURE UNION EUROPÉENNE
- PERSPECTIVES GÉNÉRALES
- FÉDÉRALISME OU SOUVERAINETÉ NATIONALE

PERSPECTIVES GÉNÉRALES

L'Union européenne est confrontée à des défis communs: guerre dans son voisinage, retard par rapport aux concurrents mondiaux, vulnérabilités en matière de sécurité, migration illégale, vulnérabilités dans les chaînes d'approvisionnement internationales, catastrophes naturelles, effets du changement climatique et tendances démographiques. La présidence hongroise du Conseil de l'UE, au second semestre 2024, a cherché à répondre à ces défis en lançant un nouvel accord européen sur la compétitivité, en renforçant la politique européenne de défense, en promouvant une politique d'élargissement cohérente et fondée sur le mérite, en enrayant l'immigration clandestine, en discutant de l'avenir de la politique de cohésion, en se concentrant sur une politique agricole de l'UE axée sur les agriculteurs et en relevant les défis démographiques ([Programme de la présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne pour le second semestre 2024](#)). Parmi les [objectifs prioritaires](#) de la présidence polonaise pour le premier semestre 2025 comprend également le renforcement de la défense et de la sécurité européennes, la protection des personnes et des frontières, la compétitivité économique et la réalisation d'une agriculture compétitive et résiliente.

Relever ces défis n'est pas le seul facteur qui détermine l'avenir de l'Union européenne. Il faut également laisser la place au débat sur le respect du cadre des traités actuels (préservation de la souveraineté des États membres et maintien de l'équilibre entre les pouvoirs des institutions) et sur les idées visant le dépassement du cadre actuel et celles voulant mettre en place les structures fédérales (pour un aperçu de ces débats, voir, entre autres, Fricz [2020](#) ; Kaiser [2024](#)). La [Conférence](#) sur l'avenir de l'Europe a également abordé des questions liées à ces thématiques.

L'Union européenne est une construction *sui generis*, qui comporte à la fois des éléments fédéraux d'organisation de l'État, qui tendent vers la supranationalité, et des éléments souverainistes, qui protègent l'autonomie des nations. Les caractéristiques fédératives comprennent le double niveau de gouvernement, la primauté du droit de l'Union européenne, la division des pouvoirs entre les deux niveaux que sont le national et le supranational, l'extension de la prise de décision à la majorité et le recours aux institutions de l'UE pour la prise de décision dans certains domaines politiques communs (par exemple, la politique commerciale ou monétaire commune) (Fekete [2012](#) ; [2017](#) ; Fricz [2020](#)). L'UE n'est cependant pas une fédération vu ses fortes composantes interétatiques, car les États membres ont le pouvoir de décision politique final et certaines compétences étatiques clés relèvent de la responsabilité des États membres. Malgré la

citoyenneté européenne, les liens entre les citoyens et l'UE sont faibles (un *demus* sans *ethnos*) et les conditions psychologiques, culturelles et sociales pour une gouvernance centrale font défaut (Fekete [2017](#) ; Fricz [2023](#) ; Juhász [2010](#) ; Marján–Boros [2017](#)). L'UE n'est pas un État, au sens juridique elle est une association volontaire et intentionnelle d'États souverains avec des institutions politiques communes en son centre (Chronowski–Petrétei [2020](#) ; Eleftheriadis [2012](#) ; Fricz [2020](#)). Les États membres exercent certaines compétences conjointement par l'intermédiaire des institutions de l'UE, tout en conservant leurs caractéristiques d'État, tandis que les compétences non attribuées appartient aux États membres [[paragraphe 2 de l'article 5 du TUE](#)]. Dans le contexte de la souveraineté nationale, l'identité nationale (et pas l'identité constitutionnelle ayant un contenu plus restreint selon certaines interprétations) des États membres, qui fait partie inhérente de la structure politique et constitutionnelle fondamentale, est protégée à l'égard des décisions de l'UE ([paragraphe 2 de l'article 4 du TUE](#) ; Blutman [2017](#) ; Stumpf [2020](#)).

Les constitutions des États membres peuvent avoir des règles d'habilitation formulées différemment, par exemple en ce qui concerne la primauté du droit de l'UE. Certains États membres maintiennent la possibilité d'un contrôle constitutionnel des actes juridiques de l'UE (par exemple, la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne), tandis que la pratique constitutionnelle d'autres États membres ne le permet pas (par exemple, Finlande, Pays-Bas et Luxembourg) (Blutman [2017](#) ; [2022](#) ; Chronowski–Petrétei [2020](#)). En ce qui concerne le principe de primauté du droit de l'UE, il est important de souligner qu'il n'est pas inscrit dans les traités. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a développé dans sa jurisprudence le principe de primauté du droit communautaire, qui est un principe fondamental du droit communautaire ([12008E/AFI/DCL/17](#)). Le principe de primauté du droit de l'UE a été auparavant sérieusement remis en question par certains conseils constitutionnels d'états membres, qui l'ont remplacé par le principe de primauté limitée et conditionnelle ([A9-0341/2023](#) : Exposé des motifs ; Blutman [2022](#)). La primauté du droit de l'UE est donc soumise à des limites, précisément en raison de la protection de l'identité constitutionnelle des États membres (Trócsányi [2017](#)). En outre, la jurisprudence de la CJUE a développé au fil des décennies un certain nombre d'autres principes du droit de l'UE et ainsi se sont modifiés les éléments de l'acquis communautaire, en particulier l'effet direct du droit de l'UE, les principes d'applicabilité directe et les formes de transposition du droit de l'UE, tout comme les méthodes de l'harmonisation du droit (Kecskés [2020](#)).





1 PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTIE HONGROISE DU CONSEIL DE L'UE AU SECOND SEMESTRE 2024

- Le nouvel accord européen sur la compétitivité
- Le renforcement de la politique européenne d'élargissement cohérent et fondée sur le mérite
- Une politique européenne d'élargissement cohérent et fondée sur le mérite
- Une politique agricole de l'UE axée sur les agriculteurs
- Enrayer l'immigration clandestine
- Façonner l'avenir de la politique de cohésion
- Relever les défis démographiques

2 LE TRIO ACTUEL DE PRÉSIDENTES

janvier 2025 – juin 2026

Pologne Danemark Chypre

[Le programme du trio de présidences](#)

3 ATTACHEMENT, UE-27

Pourcentage

Pourcentages des répondants qui sont attachés :

- ...à leur propre pays. **92%**
- ...à l'Union européenne. **63%**

74 pourcents des répondants se sentent citoyens de l'Union européenne.

4 CONSCIENCE COLLECTIVE, UE-27

Pourcentage

Proportion des répondants pour lesquels il y a de nombreux points communs :

- ... entre les gens vivant dans leur pays. **82%**
- ... entre les gens vivant dans l'UE. **65%**

5 LES RETOMBÉES POSITIVES DE L'UE, UE-27

- Libre circulation des personnes, des biens et des services: **51%**
- Paix parmi les États membres: **45%**
- Solidarité parmi les États membres: **27%**

6 MESURES FAVORABLES ATTENDUES À COURT TERME, UE-27

1 an

- Garantir la paix et la stabilité: **44%**
- Gérer la migration et garantir dans l'UE l'approvisionnement en denrées alimentaires, en produits de santé et en produits industriels: **27%**
- Créer plus d'opportunités d'emploi: **26%**

7 PRIORITÉS QUINQUENNALES À MOYEN TERME DE L'UE, UE-27

- 33% Sécurité, défense
- 29% Migration
- 28% Économie
- 28% Climat, l'environnement

8 PROTECTION DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'ESPACE SCHENGEN - BARRIÈRES PHYSIQUES

Les États Schengen qui érigent des clôtures: BG, EE, EL, ES, FI, FR, HU, LT, LV, NO, PL, SI*

~2000 km

315 km

* La Slovaquie a démonté sa clôture en 2023.

2014 2024

Figures 3 à 7: Opinion des citoyens de l'UE selon l'Eurobaromètre, automne 2024

SOURCES

1 Priorités de la présidence hongroise [Priorities of the Hungarian presidency] (19 juin 2024) | 2 Décision du Conseil (UE) 2016/1316 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 Commission européenne (2024): Eurobaromètre Standard 102 – Automne 2024 (QC1.2, QC1.3, QC2.1, QC5.1, QC5.2, QC3ab, QB7ab, QB6ab) | 8 Dumbrava (2022; 2024); raija.fi; SchengenVisaInfo.com (19/04/2023, 19/05/2023, 13/05/2024)